



Gym-Initiation - Gym-Découverte - Gymnastique Masculine - Cross Training - Pilates - Gym Douce

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 25 novembre 2022

Sur convocation de son Président, l'Assemblée Générale de l'Association : « **JEUNES DE MACON SPORTS** » s'est tenue le vendredi 25 novembre 2022 à 18 h 15, à la salle du Pavillon – 71000. MÂCON

L'ordre du jour était le suivant :

1. Accueil par le Président, Pierre CHATAGNIER,
2. Compte rendu des activités de la saison 2021/2022, présenté par Odile CHATAGNIER, secrétaire,
3. Compte rendu financier, présenté par Michel GANDRÉ, Trésorier,
 - Lecture du procès-verbal de vérification des comptes financiers saison 2021/2022, par Monsieur Jacques BOURSIER
 - Budget Prévisionnel saison 2022/2023,
4. Rapport moral du Président,
5. Questions diverses,

1 - ACCUEIL :

Monsieur Pierre CHATAGNIER, Président de l'association, accueille les participants à cette Assemblée Générale.

Le Président procède à l'ouverture la 114^{ème} Assemblée Générale du club pour la saison 2021-2022 (du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022),

Avant de débiter cette Assemblée Générale, le Président évoque la mémoire de Monsieur Jean-Claude BERNARDET, ancien moniteur de notre club, décédé le 20 octobre 2022. Il retrace son parcours au sein du club.

Puis à la demande de Monsieur André DESMARIS, membre du comité, une minute de silence est faite.

Reprise du cours normal de l'Assemblée Générale.

Nous allons débiter par la lecture du rapport d'activités avec 7 points à l'ordre du jour :

La secrétaire, Madame Odile Chatagnier, présente le compte rendu des activités de l'association de la saison 2021-2022.

Ce rapport recense les différents points suivants, à savoir :

1. Les effectifs,
2. L'équipe d'encadrement,
3. La vie du club,
4. Stages – formations – Réunion,
5. Récapitulatif des résultats,
6. L'activité au sein du Conseil d'Administration,
7. Matériel / équipement,

Fédération Sportive et Culturelle de France
JEUNES DE MÂCON SPORTS
Maison de l'Œuvre de la Jeunesse - 7 rue Jean Dagnaux
71000 MACON

Site Internet : www.jeunes-de-macon-sports.net - E-mail : jms71.fscf@gmail.com



Ce compte rendu est soumis à l'approbation de l'assemblée présente: il est adopté à l'unanimité.

Monsieur Jean PAYEBIEN, Adjoint aux sports arrive en cours. Il s'excuse du retard.

2 - COMPTE RENDU FINANCIER

Monsieur Michel GANDRÉ, trésorier de l'association, présente son compte rendu financier par chapitre, pour la 18^{ème} année. Celui-ci fait apparaître un excédent pour la saison 2021-2022 de 2 838.81 €.

Le montant des avoirs disponibles au 31/08/2022 est de 38 195.34 €.

Puis la parole est donnée au vérificateur aux comptes, Monsieur Jacques BOURSIER qui analyse nos comptes. (Cette analyse est jointe au rapport d'activités).

Après avoir examiné la comptabilité, Monsieur Jacques BOURSIER donne lecture de son rapport.

Il informe l'assemblée que les comptes de cet exercice sont tout à fait réguliers et sincères. Cet exercice qui a vu la reprise d'une activité normale a conforté les fondamentaux solides de l'association.

Ainsi la trésorerie accumulée et renforcée de la saison a permis de gérer au mieux la sortie de la crise sanitaire et de garantir l'avenir. Le montant de la trésorerie permet de couvrir plus d'une année de fonctionnement d'un exercice normal.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation de l'assemblée présente : il est adopté à l'unanimité.

Puis le Trésorier reprend la parole, est donne lecture du budget prévisionnel, qui s'élève pour la saison 2022/2023 à 33 540,00 €

3 - RAPPORT MORAL :

Le Président Pierre CHATAGNIER présente le rapport moral sur la saison 2021/2022.

Après deux années particulières, le Président rappelle que nous venons de faire une saison complète, dite normale, sans interruption. L'ensemble des cours a été dispensé, ainsi que la tenue de toutes les activités inscrites au calendrier.

Notre crainte en début de saison fut la perte du nombre d'adhérents. Le retour des cours dans des lieux clos pouvait être une appréhension pour certaines personnes. Je crois que notre gestion de la crise par le maintien des cours par "Visio", l'aide financière lors de réinscription a permis de maintenir les effectifs. En réalité, c'est au niveau des très jeunes que nous avons eu plus de difficultés.

Comme le Président l'avait évoqué lors de précédente Assemblée Générale, notre grosse préoccupation actuelle est la mise à disposition des locaux de la maison de " l'Œuvre de la Jeunesse ". N'ayant plus d'administrateurs pour la gestion de cette maison, et le peu d'information donnée par la Bourgogne Immobilière, gérante des biens, nous a contraints à trouver une solution alternative pour maintenir la tenue de nos activités.

Grace à une bonne collaboration entre les clubs utilisateurs et le service des sports de la Ville de Mâcon, une solution a pu être trouvée. Nous avons pu déplacer l'ensemble des cours au complexe Fernand VELON. Le Président a profité de cette assemblée pour remercier sincèrement tous les acteurs qui nous ont aidés à trouver une issue positive.

Ce point étant résolu, reste le problème de notre bureau, et notre siège social. À compter de juin 2023, nous serons dans l'obligation de quitter les lieux.

Le Président a évoqué la manifestation 1-2-3 Mâcon. Il a tenu à remercier très sincèrement l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré durant tout le week-end pour la tenue de la grande buvette du hall A ainsi que l'organisation de l'apéritif pour 200 personnes offert par la Ville de Mâcon. Cet événement a été fort apprécié par l'ensemble des personnes présentes, et a apporté au club un bien financier.

Sans revenir sur tous les résultats sportifs, le Président a souhaité en évoquer deux. Le premier, une première place en équipe en région B/F-C, et le deuxième, une place de vice-champion de France FSCF en junior.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale : il est adopté à l'unanimité

4 - INTERVENTION de Monsieur Jean PAYEBIEN, Adjoint aux Sports

L'adjoint souligne les difficultés que les clubs ont eues pour pratiquer le sport en salle, pendant la période COVID.

Il remercie les bénévoles et les dirigeants pour leurs engagements.

Il informe l'assemblée qu'il prend acte de notre éviction de l'Œuvre de la Jeunesse, d'en référer à Monsieur le Maire de Mâcon et de réfléchir à une solution pour nous « reloger ».

Puis il termine ses propos, en souhaitant une bonne année 2023 à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare close l'Assemblée Générale de l'Association « JEUNES DE MACON SPORTS » pour la saison 2021/2022, à 19 h 30.

5 - INTERVENTION de Monsieur Pierre CHATAGNIER – Président -

Le Président reprend la parole pour informer l'assemblée, de la présence de Dorian Granger, gymnaste adulte. En effet, Dorian Granger a terminé 2^{ème} au championnat national individuel à la Motte Servolex, les 20 et 21 mai 2022.

Nous souhaitons qu'il soit récompensé lors de la remise des trophées de la Ville. Mais malheureusement, son emploi du temps ne permettait pas qu'il soit présent.

Il est demandé à Monsieur Jean PAYEBIEN de lui remettre un cadeau de la part du club.

- :: :: :: -

**Le Président
Pierre CHATAGNIER**

